

**Responsable UE**  
Catherine Cools

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

**Contact**

service.etudiants@saint-luc.be  
+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
18 crédits • 360 points • 0 heures

Prérequis : CR203 Techniques et technologie•CR206 Techniques et technologie•CC200 Atelier CROA

Corequis : CR310 CROA:Atelier 2

## Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Communiquer oralement et par écrit sur son travail d'atelier.
- Exploiter de façon critique l'ensemble des ressources techniques, humaines, économiques, scientifiques qu'il a collationnées.
- Au travers de différentes alternatives et sous la guidance des professeurs, proposer un traitement motivé dans le respect des règles déontologiques.
- Expérimenter et appliquer les techniques de conservation restauration en réalisant un traitement complet.
- Intégrer à sa pratique une sensibilité artistique et des connaissances techniques variées en utilisant différents moyens d'expression et de représentation

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3<sup>ème</sup> bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2<sup>ème</sup> master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C9 de notre référentiel interne.